

NOCES DE PAPIER à La Source

Ou

37 années de fonctionnement
au Niveau 1

Ce compte-rendu d'expériences fait suite au livret :

LA SOURCE

UNE ECOLE NOUVELLE DE 70 ANS

ORIGINES ET EVOLUTIONS

RACONTEES PAR DANY COHEN, JEAN-LOUIS RENARD et HELENE ROUSSELET

Noces de papier à La Source (37 ans)

Prologue :

Je suis arrivée à La Source par hasard, j'y ai postulé et y ai « travaillé » pendant plus de 35 ans par conviction.

Du plus loin que je me rappelle, j'ai toujours voulu être « maîtresse d'école », terme que je déteste aujourd'hui tant le mot maîtresse m'exaspère mais c'est vrai que l'école c'est l'infidélité faite à sa famille tant elle est prenante.

Pur produit de l'école publique et républicaine, j'ai passé mon bac, me suis présentée au concours de l'Ecole Normale en 1981 ; à cette époque 2000 postulantes ! pour 40 places. La durée des études était de trois ans après le bac, trois années d'études payées par l'Education Nationale.

N'étant pas sûre de ma réussite, j'ai trouvé une école, l'IFPP qui préparait à ce concours mais offrait aussi la possibilité d'un concours tourné vers les écoles privées sous contrat.

Echec annoncé à l'Ecole Normale, et réussite à celui du privé.

Deux semaines après la rentrée, saut dans le grand bain : stage de 2 mois dans une école avec une demi-journée par semaine de retour au centre de formation sur la pédagogie.

J'ai donc atterri à La Source, c'était près de chez moi, je connaissais l'école publique voisine pour y avoir passé certaines de mes soirées de terminale à jouer dans la classe de la directrice au billard car son fils était un camarade !

Et donc CHOC ! Un autre univers, un autre monde : des enfants partout, des tables en ilot, des enfants qui tutoient leur enseignant, des travaux en équipe, un choix de textes avec comme texte élu « la planète merde », des enfants qui ne font pas tous la même chose, qui à l'époque pouvaient ne pas travailler s'ils le voulaient mais travaillaient quand même, des parents dans l'école, bref une fourmilière.

J'ai découvert qu'on pouvait travailler autrement et à partir de ce moment une seule conviction, à l'issue de mes trois années d'études, postuler et travailler à La Source.

Mes années d'études et mes stages dans d'autres écoles notamment les écoles actives bilingues n'ont fait que me conforter dans ce choix et j'ai pu en 1984 rentrer dans l'équipe du Niveau 1 (le primaire de la Source) à mi-temps et ai obtenu le temps plein en 1986.

De toutes ces années, je garde la richesse du travail avec mes différents binômes qui m'ont accompagnée pendant mes 30 ans de CM2 et mes 7 années de CP.

Le propos de cet écrit est de présenter diverses pratiques qui façonnent notre Ecole Nouvelle, à travers leur mise en place, leurs évolutions car une école Nouvelle, c'est surtout une école qui se renouvelle !

Merci donc à toutes mes collègues : les Liliane, Rémy, Gin et Ophélie qui m'ont accompagnée pendant plusieurs années en CM2.

Je n'oublie pas les autres qui étaient présents aussi, Dany, Isabelle, Simone, Sophie, Christine, Irène, France et toutes celles et ceux que j'oublie, la « direction Anne, Marie-José, Yves

SOMMAIRE :

GENERALITES :

- La Source :
Historique de L'école (référence au livret « LA SOURCE, UNE ECOLE NOUVELLE DE 70 ANS : ORIGINES ET EVOLUTIONS » écrit par Dany Cohen - Jean-Louis Renard - Hélène Rousselet)
- Qu'est-ce que l'Ecole Nouvelle ?
Les principes de l'Ecole Nouvelle : François Chatelain, cofondateur de la Source
Les 30 points d'Adolphe Ferrière
Les incontournables du Niveau 1
La Pédagogie Institutionnelle

LES PRATIQUES :

Fonctionnement dans ma classe de CM2 et plus généralement au Niveau 1
(Ces pratiques sont en place depuis plusieurs années, réinterrogées régulièrement ; voir chapitre « les incontournables »)

LE COLLECTIF

1. Le Conseil
2. Les métiers
3. Le « Quoi de neuf ? » ; le bilan de journée
4. Les ceintures de comportement/ la vie collective
5. La classe coopérative à points bonus
6. Les équipes et chefs d'équipes/ Le tutorat

LE SCOLAIRE

7. Le travail autonome
8. Les textes libres, textes à sujet libre/Choix de textes
9. Le travail de groupe
10. Le travail collectif

ANNEXES :

1. Fiche animation Conseil de classe
2. Fiches guide des métiers
3. Fiche animation vie de classe /Quoi de neuf
4. Ceintures de comportement (Sylvain Connac)
5. Ceintures de comportement CM2 2020/2021
6. Référent et tuteur
7. Temps d'Activités Personnelles (TAP)
8. Plan de travail sans limite de date en CP
9. Plan de travail avec limite de date en CM2

GENERALITES :

L'HISTOIRE DE LA SOURCE

L'Education Nouvelle française prend ses racines chez Rabelais, Montaigne, Rousseau et plus récemment dans les nombreux mouvements publics et privés en Europe pour l'Ecole Nouvelle de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle et notamment à l'initiative de Ferdinand Buisson de l'Education Nationale. Tous ces courants ont pour principe fondamental de mobiliser l'activité de l'élève dans la perspective de l'épanouissement individuel et social.

En 1945, Roger Cousinet et François Châtelain créent le mouvement de l'Ecole Nouvelle française et fondent en 1946, La Source qui permet l'expérimentation de leurs principes pédagogiques. La direction en est confiée à Françoise Jasson. La première année l'enseignement a lieu chez un parent, Mme de Rauglaudre à St Germain des Prés à Paris. L'année suivante l'école déménage dans ses locaux actuels à Meudon.

En 1962, lors de la signature du contrat d'association avec l'Etat, la Source AEN (Association Ecole Nouvelle) est créée pour assurer la gestion de l'école.

A ce jour, l'école accueille 785 élèves, répartis sur 3 niveaux :

Le niveau 1 : 11 classes de primaire : Grande Section à CM2

Le niveau 2 : 9 classes de collège : 6^{ème} à la 4^{ème}

Le niveau 3 : 12 classes de la 3^{ème} à la Terminale.

Une cinquantaine d'enseignants les encadre.

QU'EST-CE QUE L'EDUCATION NOUVELLE ?

L'**Education Nouvelle** est un courant pédagogique qui défend le principe d'une participation active des individus à leur propre formation. Elle déclare que l'apprentissage, avant d'être une accumulation de connaissances, doit être un facteur de progrès global de la personne. Pour cela, il faut partir de ses centres d'intérêt et s'efforcer de susciter l'esprit d'exploration et de coopération : c'est le principe des méthodes actives.

Cependant, l'Education Nouvelle ne se limite pas à un enseignement par des méthodes actives venant se substituer à l'enseignement magistral. Elle prône une éducation globale, accordant une importance égale aux différents domaines éducatifs : intellectuels et artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux. L'apprentissage de la vie sociale est considéré comme essentiel.

Dans cette éducation globale le milieu de vie élaboré par l'école est important.

Les différents pédagogues de ce mouvement expriment de diverses manières cette nécessité de favoriser l'expérience personnelle : pour John Dewey, on apprend en faisant (« *Learning by doing* »), Freinet lui fait écho en parlant de *tâtonnement expérimental*. Decroly estime qu'il faut partir des centres d'intérêt.

L'apprentissage de la vie sociale est essentiel : depuis le « self-government » de Summerhill aux conseils coopératifs de la pédagogie institutionnelle, le respect de l'enfant implique qu'il soit partie prenante des règlements qui régissent sa vie.

Cette pédagogie a été historiquement expérimentée dans des lieux où les enfants vivaient en permanence : orphelinats et internats. Adolphe Ferrière estimait en 1919 qu'une école nouvelle était nécessairement un internat situé à la campagne. La mixité était également considérée comme un point indispensable par une fraction importante des théoriciens et actuellement cette idée est très généralement acceptée.

De nos jours, pour atteindre ces mêmes objectifs, elle associe étroitement les parents à la vie de l'école.

Les Principes de l'Ecole Nouvelle : François Chatelain (1945)

François Chatelain est un des co-fondateurs de La Source en 1946

- avoir une vision juste de l'enfant
- mobiliser l'activité de l'enfant
- être un « entraîneur » et non un « enseignant »
- partir des intérêts profonds de l'enfant
- engager l'école en pleine vie
- faire de la classe une vraie communauté enfantine
- unir l'activité manuelle au travail de l'esprit
- développer chez l'enfant ses facultés créatrices
- donner à chacun selon sa mesure
- remplacer la discipline extérieure par une discipline intérieure librement consentie.

Les 30 points d'Adolphe Ferrière (1915)

Adolphe Ferrière (né le 30 août 1879 , mort le 16 juin 1960 à Genève) est un pédagogue suisse, un des fondateurs du mouvement de l'Education Nouvelle.

Adolphe Ferrière s'intéresse très tôt aux premières écoles nouvelles anglaises d'Abbotsholme et de Bedales et visite en 1899 l'école des Roches, précurseur des méthodes actives d'enseignement.

Engagé dans l'école expérimentale de Glarisegg en Thurgovie (Suisse), Adolphe Ferrière doit rapidement renoncer à y enseigner en raison de sa surdité.

En 1909, il publie son *Projet d'école nouvelle* à partir de son expérience dans les écoles nouvelles anglaises, allemandes, suisses et françaises.

En 1915, il rédige les « 30 points qui font une école nouvelle ».

En 1921, il crée la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle, dont il rédige la charte. Les congrès de cette ligue permettront jusqu'à la Seconde Guerre mondiale des rencontres de nombreux pédagogues, dont : Maria Montessori, Célestin Freinet, Gisèle de Failly, Roger Cousinet, Édouard Claparède.

En 1924, avec son collègue Paul Meyhoffer de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, et les hauts fonctionnaires de la Société des Nations Arthur Sweetser et Ludwik Rajchman, Ferrière fonde l'École Internationale de Genève (la première du genre dans le monde) et, pendant les premiers mois de son existence, l'accueille dans un chalet dont il était propriétaire.

ORGANISATION SCOLAIRE

- laboratoire de pédagogie pratique *
- internat
- à la campagne *
- élèves groupés par maisons séparées
- mixité des enfants
- travaux manuels (environ 1,5h/j) *
- menuiserie ; culture du sol ; élevage de petits animaux
- travaux libres
- gymnastique naturelle
- voyages « à pied, sous la tente »
-

EDUCATION INTELLECTUELLE

- culture générale
- spécialisation des goûts de l'enfant
- à partir des faits et expériences
- activités personnelles de l'enfant
- intérêts spontanés
- travail individuel de l'enfant (individualisé) *
- travail collectif : échange puis mise en ordre
- enseignement le matin
- on étudie peu de branches (« matières ») par jour (« l'approfondissement prime sur l'accumulation »)
- souplesse sur le mois ou l'année

EDUCATION MORALE

- sens critique + liberté
- élections de chef chez les enfants
- charges sociales pour tous (« métiers »)
- récompenses ou sanctions positives pour les travaux libres
- punitions en rapport avec la faute commise
- émulation par le travail présent par rapport au travail passé et non par rapport aux autres
- milieu de beauté : éducation artistique
- musique collective
- éducation de la conscience morale (à travers le conte du soir)
- éducation de la raison pratique

NB : avec * les points incontournables

Le Niveau 1 : les incontournables

Travailler à La Source impose de respecter le projet défini. L'équipe du Niveau a défini « ses incontournables » qui sont régulièrement réinterrogés.

« Parmi toutes nos pratiques, il y en a certaines que nous qualifions "d'incontournables", ce terme indique l'obligation pour chaque enseignant de les mettre en œuvre dans sa classe. Il s'agit ici de garantir la cohérence et la continuité du projet tout au long de la scolarité au Niveau 1. On retrouve parmi ces "incontournables" : le Conseil, les métiers, certains codes de parole, le travail en groupe et le Temps d'Activités Personnelles. » *L'équipe du Niveau 1*

Mise en place de la Pédagogie Institutionnelle

Entrée à l'école en 1984, j'ai participé aux groupes de travail sur sa mise en place. J'ai fait de nombreux stages sur les pratiques institutionnelles, stages qui regroupaient des enseignants venus de la France entière qui venaient partager leurs expériences, leurs interrogations. Souvent ces enseignants travaillent « seuls » et envient des écoles comme la Source où le projet est collectif et permet les ajustements, les échanges.

Dans le quotidien, la mise en place de pratiques institutionnelles aide à la gestion du collectif. Elle établit des règles objectives, connues de tous, évolutives grâce au conseil de la classe.

Rappel historique : (reprise du chapitre du livret « une école nouvelle de 70 ans »)

« Au Niveau I, comme dans les autres Niveaux, l'équipe éducative a toujours mis en avant la relation enfant-adulte. Le respect de l'individu était authentique, simple ; l'enfant était au centre de l'institution, sans être pour autant un enfant-roi.

En 1978, l'équipe éducative a fait l'analyse que

- la relation affective adulte-enfant était écrasante ; l'adulte référent était trop présent, sans lui, l'insécurité s'installait,

- le manque de cadre, de limites, de repères amenait des débordements importants,

- cela parasitait les acquis, au point que les enfants ne savaient pas pourquoi ils étaient à l'école.

La Source était devenue un lieu de vie, uniquement.

Il fallait mettre en place autre chose...

Un enseignant avait entendu parler de la Pédagogie Institutionnelle (PI).

L'équipe a entamé une formation de fond.

Le but de la Pédagogie Institutionnelle est de créer, d'établir et de faire respecter les règles de vie dans l'école par des moyens appropriés, à l'opposé des « écoles-casernes ».

Si l'enfant perçoit la classe comme un endroit de repères, de sécurité, de vie où l'on peut régler des problèmes, il va progressivement prendre en charge sa vie d'écolier, il va garder ou retrouver le goût d'apprendre à travers son engagement, ses initiatives.

Pourquoi ce choix ?

La PI suit les objectifs de La Source :

- elle favorise l'autonomie, la socialisation, le respect du rythme de chacun, grâce aux outils qu'elle met en place,

- elle favorise un lieu où adultes et enfants peuvent vivre le plus en sécurité possible,

- elle met en place des lieux, des limites, des lois,

- elle donne envie à l'enfant de grandir.

Cette expérience a débuté en CM par le rappel des lois qui ne peuvent être contournées, la mise en place de règles de vie communes qui peuvent évoluer, l'instauration du Conseil de la Classe qui gère le groupe, les bilans de comportement, l'organisation du travail et des responsabilités, les projets. Il précise le rôle de l'enseignant, responsable de la vie scolaire et garant des lois, des règles, des limites.

Les enfants exercent des métiers, plus ou moins difficiles, en fonction de leurs compétences. Cela les responsabilise, leur donne un statut dans la classe et favorise leur intégration dans le groupe.

Ils peuvent prendre librement la parole

- lors d'un temps où l'on raconte, le « Quoi de neuf ? », véritable situation de communication où tout peut être exprimé.

Tous les jours, en début de journée, l'élève raconte à la classe ce qu'il a envie de partager : ses préoccupations, ses émotions, ses tensions, ses intérêts, ses projets, ses questionnements...

Cela crée un climat de confiance qui facilite la mise au travail.

- pendant le Conseil de la Classe, qui est un lieu où on décide : c'est un lieu structurant et rassurant qui organise de façon coopérative la gestion de la classe ; il a sa place, toujours au même endroit, inscrit dans l'emploi du temps ; le groupe y rappelle les lois, tient compte des propositions pour l'ensemble de la classe, des demandes individuelles et gère les conflits en passant par la verbalisation, car c'est un lieu de parole.

La mise en place a été rapide, un bilan a montré que les élèves se sentaient à l'aise dans ce fonctionnement, qu'ils étaient moins dépendants de l'enseignant et que des enfants en difficulté pouvaient progresser.

Aujourd'hui, dans toutes les classes du Niveau I, un tronc commun de Pédagogie Institutionnelle est en place. Notons qu'un nouvel enseignant a, pendant une année, un tuteur enseignant du niveau de sa classe mais aussi un tuteur pour la PI. »

Références bibliographiques :

CCPI, De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle - F. Oury, in A.Vasquez, F. Oury ; éd. Maspéro 1971, réédition Matrice 2000

Qui c'est l'Conseil ? - Catherine Pochet, Fernand Oury - Ed Maspéro

Une journée dans une classe coopérative - René Laffite - Ed Syros

L'ICEM : L'Institut Coopératif de l'École Moderne (ICEM-Pédagogie Freinet) est une association créée en 1947 par Célestin Freinet rassemblant autour de lui un certain nombre de pionniers.

Aujourd'hui, agréée par les ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et de la vie associative, l'ICEM regroupe des enseignants, des formateurs et des éducateurs autour des principes de la pédagogie Freinet.

L'association se donne pour objectifs la recherche et l'innovation pédagogiques, la diffusion de la pédagogie Freinet par l'organisation de stages, par la conception, la mise au point et l'expérimentation d'outils pédagogiques pour la classe, de revues documentaires pour les enfants, les jeunes et les enseignants, et l'édition de publications pédagogiques.

LES PRATIQUES :

LE COLLECTIF

Fonctionnement dans ma classe de CM2 (au cours des années)

1. Le Conseil
2. Les métiers
3. Le « Quoi de neuf ? » ; le bilan de journée
4. Les ceintures de comportement/ la vie collective
5. La classe coopérative à points bonus
6. Les équipes et chefs d'équipes/ Tutorat

1. Le Conseil

Rappel théorique

« Les institutions ont amené dans la classe de la vie. Les événements sont vécus par tous mais pas forcément de la même façon. La structuration de l'espace et du temps, l'organisation du travail peuvent éviter provisoirement les tensions, les conflits. L'ensemble des activités, des techniques a besoin d'une clé de voute pour maintenir l'ensemble cohérent. Tout a besoin d'être repris sur le plan verbal, intellectuel, symbolique et si nécessaire remanié. C'est sûrement le rôle essentiel du Conseil. »

(Bibliographie : « Qui c'est l'conseil – Catherine Pochet, Fernand Oury – Ed Maspéro)

On y parle de la vie scolaire quotidienne en s'efforçant de l'améliorer, de prendre en charge l'administration, le présent, l'avenir.

Fernand Oury avait l'habitude de comparer le *Conseil* aux organes du corps humain :

LE CONSEIL :

- ŒIL du groupe => observation
- CERVEAU du groupe => analyse et décision
- REIN du groupe => épuration
- CŒUR du groupe => moment de langage

Le Conseil comme œil du groupe. Lors du *Conseil*, sont dévoilés les comportements de chacun, des informations utiles au(x) groupe(s), l'état d'avancement des travaux.

Le Conseil comme cerveau du groupe. Le *Conseil* est l'instrument privilégié pour analyser, évaluer et ajuster les décisions collectives ; il détecte les défauts d'organisation ; il enregistre les décisions prises.

Le Conseil comme rein du groupe. Le *Conseil* est un filtre qui a comme objet d'éliminer les conflits perturbateurs à la vie du groupe. Pour l'enfant, le *Conseil* est la certitude que sa parole sera entendue et prise en compte par le groupe. Les passages à l'acte sont remplacés par une intellectualisation et une verbalisation, amenant l'enfant à accepter de différer progressivement son règlement jusqu'au moment du *Conseil*. Les petits conflits sont éliminés.

Le Conseil comme cœur du groupe. Le groupe prend peu à peu conscience des différences de chacun et de l'importance de tout le monde. Les enfants comprennent leur propre rôle dans la prise en charge des éléments les plus faibles ou les plus perturbateurs. L'entraide y est incitée par nature.

Le conseil c'est l'œil, le cerveau, le rein et le cœur de la classe

C'est le LIEU où s'élabore la Loi de la classe, où l'on parle au nom de cette Loi. Ce n'est pas une réunion tribunal sous le regard du maître. C'est aussi une réunion de dédramatisation. En cercle, la situation, les conditions de participation, les mêmes pour tous, soumettent maître et élèves à la même loi. Ceci n'empêche pas l'adulte (en tant que responsable de la classe et de chacun) d'exister, de protéger, d'assurer par sa présence la validité de l'ensemble. Eventuellement dans certains cas, il intervient usant de son droit de véto.

Il a ses LIMITES ; on ne parle que de ce qui concerne le groupe, la classe, les lieux de la classe. La Loi de l'école ne peut y être discutée.

Il a lieu selon les classes, 1 ou 2 fois par semaine, de 30 minutes à 1 heure. On ne supprime pas un Conseil pour finir un travail.

En cas de problème très important, on peut utiliser un Conseil extraordinaire ; on n'y traitera que le problème posé.

Il a ses LOIS.

"On ne se moque pas ; on écoute celui qui parle ; je demande la parole ; ce qui est dit ne sort pas du groupe".

Il a son LANGAGE : des maîtres-mots aident aux repères, de même le rituel.

"Je déclare le Conseil du...ouvert.

Je donne la parole à...

Je déclare le Conseil terminé"

Le Conseil est aussi un apprentissage par sa pratique, d'une mini-société qui a des lois, des règles, qui les respecte et les fait respecter (justice), qui les met en place, les ajuste (gouvernement, parlement). C'est surtout un formidable moyen de mettre en place une instruction civique comprise, intégrée et respectée de tous, de par la place prépondérante donnée à une parole de vérité et à des institutions connues et reconnues.

Fonctionnement

A un moment donné prévu, immuable dans l'emploi du temps, le travail cesse. L'enseignant et les élèves viennent s'installer en Conseil. Les chaises ont été installées auparavant par des enfants dont c'est le métier : en rond, lieu immuable où tout le monde peut voir tout le monde et être face à face.

Le président de séance assure l'ordre qui permettra à chacun d'être écouté de tous. Ce peut être l'enseignant de la classe mais en fonction des ceintures de comportement un enfant peut assurer cette responsabilité. Il fait en sorte que la parole circule, que chacun donne son avis, il synthétise et procède au vote si besoin.

Un secrétaire qui change à chaque conseil, note la date, les absents, les points abordés et les décisions prises. Au Conseil suivant, il relira ce qu'il a écrit. Le « Cahier du Conseil » est accessible dans la classe.

L'ordre du jour : plusieurs méthodes :

- se fait en amont : un cahier « ordre du jour » où chacun inscrit ce qu'il veut mettre à l'ordre du jour ou une boîte avec des papiers. L'intérêt de cette méthode est qu'une fois que le sujet est écrit, l'enfant sait qu'il sera traité et il peut « passer » à autre chose sachant que son sujet est à l'ordre du jour du prochain Conseil.

- se fait à chaque Conseil ; c'est le président, le secrétaire ou le ministre de l'ordre du jour qui inscrit les enfants et/ou l'adulte. L'intérêt est d'éviter la longue liste des sujets qui ne sont plus d'actualités au moment du Conseil et qui referaient surface.

Quelque que soit la méthode, l'ordre du jour respecte cet ordre :

- Informations (questions) : concernent la classe (ex : l'annonce d'une sortie)
- Propositions : concernent la classe (ex : un nouveau métier) et sont sujets à vote
- Demandes : concernent un individu (ex : changement de place)
- Félicitations/Remerciements : visent à féliciter/remercier une ou plusieurs personnes qui ont fait une action remarquable (ex : progrès, gestion d'un conflit, aide, etc.)
- Problèmes : conflits entre enfants qui n'ont pas pu être résolus entre eux.

Le président « ouvre » le Conseil, rappelle les lois de la classe (on écoute celui qui parle, on ne se moque pas, je demande la parole), rappelle qu'un enfant qui a 3 gêneurs* en Conseil sera exclu, fait relire les décisions du Conseil précédent, procède à l'ordre du jour et anime la réunion.

Il veille aussi à ce que les sujets soient tous traités pendant le Conseil ; il est donc le maître du temps.

**Les gêneurs : Voir Point 4, les ceintures, la vie collective.*

Comment faire exister le Conseil ?

En renvoyant systématiquement toutes les questions au Conseil (surtout en début d'année)

En respectant le rituel

En respectant l'ordre du jour

D'autres fonctions possibles : Les ministres

Le ministre de l'Ordre du jour : Si l'ordre est fait lors du Conseil, c'est lui qui fait les inscriptions.

Le ministre du bon déroulement : veille à ce que chacun écoute, rappelle à l'ordre les enfants.

Annexe 1 : Fiche guide animation conseil de classe

2. Les métiers

Rappel théorique

CCPI : "L'enfant s'intègre dans un groupe lorsqu'il s'y sent nécessaire. C'est sa fonction qui le fait reconnaître par les autres. Une des tâches prioritaires est de distribuer le travail et de distribuer les fonctions..."

« Quand ils auront une fonction définie, une responsabilité, peut-être se sentiront-ils membres d'un groupe... »

Fonctionnement

Chaque enfant a un métier au minimum. En début d'année, il y a autant de métiers que d'enfants et au fur et à mesure de l'année d'autres métiers peuvent être mis en place (via le Conseil).

Les métiers sont renouvelés à chaque période. On peut garder son métier.

Dans l'année, si un enfant veut changer de métier, il en fait la demande au Conseil qui règle le problème (échange par ex).

Il existe plusieurs façons de procéder pour le choix :

1. Secrètement l'enfant donne un avis sur 3 métiers. L'enseignant fait son choix tout seul et propose au groupe sa répartition. De cette façon, aucune rivalité n'existe quant à l'attribution de ces métiers.

2. Chacun fait sa demande et un tirage au sort est effectué ; ceux qui se voient attribués un métier par défaut sont prioritaires lors de la prochaine période.

Quand la période est terminée, un Conseil extraordinaire appelé "Bilan des métiers" se tient : chacun peut donner son avis afin de valider la bonne réussite de la tâche. Pendant la période, le Conseil peut rappeler à l'ordre un enfant exerçant mal son métier.

Pour aider les enfants dans leur tâche, il existe un classeur des métiers qui explique ce qu'il y a à faire pour chaque métier.

Pour que ces métiers fonctionnent, il est indispensable d'en créer l'utilité. L'enseignant ne doit pas prendre la place d'un enfant (ex : ne pas effacer le tableau quitte à écrire par-dessus).

Annexe 2 exemple de fiches guide métier

3. Les rituels d'entrée et de sortie de la classe :

Le temps d'installation :

C'est le temps de l'entrée individuelle qui permet à chacun de « rentrer » dans la journée.

Il dure 5 minutes. Les enfants sortent leurs affaires, se préparent à la journée qui commence ; certains métiers se mettent en place, on procède au rangement du matériel collectif.

« Le Quoi de neuf ? » ou le temps de vie de classe

Rappel théorique

C'est le temps de l'entrée collective.

"C'est un des lieux et temps de parole où chacun a la possibilité en toute liberté de dire ce qu'il veut."

Chaque matin, chaque enfant a, s'il le désire, la possibilité de dire à tous ce qui est important pour lui (ce qu'il a fait depuis que nous nous sommes quittés, un événement important, une visite, un film etc.)

Des Lois (les mêmes qu'au Conseil) instituées assurent la sécurité de tous :

En principe on peut tout dire au "Quoi de neuf ?". Tout dire de ce qui s'est réellement passé. Les histoires imaginaires sont orientées vers le choix de textes, les conflits et les problèmes vers le Conseil.

Fonctionnement

En CM2, le « Quoi de neuf » n'a pas lieu tous les jours. Il a lieu le lundi, après le week-end et éventuellement le jeudi, après la pause du mercredi.

Les autres jours, existe le temps de Vie de classe qui est en quelque sorte la 1^{ère} partie du « Quoi de neuf ».

Le « Quoi de neuf » dure 15 minutes (8h50 à 9h05).

Un rituel simple permet d'assurer et de rythmer les échanges.

La présidence est assurée par un enfant (en fonction des ceintures de comportement) ; il assure la circulation de la parole, l'écoute de chacun, la gestion du temps. Les règles sont établies comme au Conseil.

Plusieurs moyens de participer :

- En arrivant en classe, le matin, chaque enfant ayant envie de participer prend dans une boîte prévue à cet effet un carton ou s'inscrit sur un espace prévu à cet effet. Il y a selon les classes un nombre défini de cartons numérotés et les enfants ont la parole dans l'ordre des nombres.
- C'est le président qui demande qui veut participer et gère le nombre d'intervenants ainsi que le temps.

Les informations qui ont lieu pendant la première partie du "Quoi de neuf" informent la classe de choses concernant le groupe : emploi du temps, papiers à rapporter etc.

Les enfants responsables de certains métiers prennent la parole à ce moment-là.

Annexe 3 fiche animation Quoi de neuf

Le bilan du soir :

C'est le temps de préparation des affaires, du rangement de la classe, de la sortie collective.

En CM2, ce temps qui est quotidien dans les petites classes devient hebdomadaire.

On fait un « bilan météo » : chacun montre avec sa main, son ressenti, son bilan de la semaine.

Bilan météo : soleil : tout va bien : la main est présentée grande ouverte
 nuage : quelque chose n'a pas été : la main est présentée repliée
 orage : mauvaise semaine : la main est présentée fermée (poing)

Chacun lève la main en fonction ; on interroge un enfant de chaque météo et tous les "orages".
On conclut avec un enfant « soleil ».

4. Les ceintures de comportement/la vie collective/les gêneurs

Rappel théorique

CCPI : "Cette hiérarchie des statuts où la liberté et les exigences vont croissant avec l'âge reproduit ce qui se passe normalement dans une famille. L'originalité consiste à "légaliser", à faire accepter par le groupe ce qui semble à première vue une entorse à la règle égalitaire et uniforme...

Cette organisation qui précise les statuts de chacun pourra être jugée excessive voire inutile. Elle nous est apparue dans telle classe nécessaire : c'est par elle, entre autres institutions que tous ont accès au pouvoir dans le groupe...

Le fonctionnaire qui parle au nom de la Loi dans les limites de son rôle est obéi. Il est vite critiqué s'il tente d'utiliser son pouvoir à des fins personnelles (ainsi Jérôme qui avait utilisé son mandat de chef d'équipe pour faire ranger ses affaires personnelles se vit destituer de ses fonctions au Conseil suivant)."

Les ceintures s'appellent ainsi car elles reprennent le principe des ceintures de judo : on acquiert des compétences et on change de niveau. L'ordre des couleurs garde aussi cet esprit: noir - marron - bleu - vert - orange - jaune - blanc et rose (de la plus haute à la plus basse).

Règles essentielles des ceintures de comportement :

1. Je sais donc je peux faire.
2. On ne redescend pas de ceinture (MAIS voir cas particuliers).

Fonctionnement

Toutes les classes à partir du CE2 fonctionnent avec les ceintures. Pour les plus petites classes, un système un peu différent mais qui reste dans l'esprit « droit et devoir » est mis en place.

En début d'année, on demande la ceinture obtenue l'année précédente et après observation pendant 2 ou 3 semaines l'adulte attribue les ceintures au Conseil.

Au fur et à mesure de l'année, il faut faire la demande au Conseil pour pouvoir passer de ceinture. Au Conseil, toute la classe a son mot à dire mais c'est l'enseignant qui valide ou non.

Plusieurs méthodes pour changer de ceinture :

Selon les classes, on peut demander sa nouvelle ceinture :

- à chaque Conseil : ce qui évite de ne parler que des ceintures.
- en fin de mois ou lors d'un conseil « spécial ceintures » ; ce qui permet de garder un laps de temps entre chaque demande.

Cas particuliers (très rares)

Punaise dorée : Statut existant surtout pour les ceintures vertes et les plus hautes. L'enfant se fatigue de ses responsabilités mais il peut avoir des moments où il veut s'arrêter. Au Conseil, il demande à être mis entre parenthèses c'est à dire qu'on lui retire ses droits ; il reste dans son équipe et devient un équipier comme les autres.

CCPI : "Nous avons en quelque sorte supposé le problème résolu : des enfants capables et désireux de s'intégrer au groupe. Certains n'en sont pas là. Très perturbés ou refusant toute intégration ; ils ont besoin provisoirement d'une attitude particulière de l'éducateur, adaptée à leur comportement jugé aberrant par les autres. Une PUNAISE ROUGE signale celui qui bénéficie d'un statut spécial et n'est pas obligé de suivre les règles."

Punaise rouge : Enfant qui est en danger et met en danger le groupe, déséquilibre la classe. Il est exclu de la classe mais il reste en classe, on ne le met pas ailleurs. Il est pris en charge par l'adulte. Il n'a plus aucun droit. On l'accompagne. Concrètement, il est assis à côté de l'adulte. C'est son territoire. On n'y entre pas. Il n'en sort pas.

Annexe 4 Ceintures de comportement - Sylvain Connac - ICEM

Annexe 5 critères des ceintures CM2 2020/2021

VIE COLLECTIVE (« Gêneurs »)

Dans nos classes, on nomme un enfant « gêneur » quand il perturbe la classe.

J'AI UN GÊNEUR QUAND JE DÉRANGE LA CLASSE

*Je n'écoute pas celui qui parle
je ne demande pas la parole
je parle alors que le silence est demandé
j'embête mes voisins
je ne me mets pas rapidement au travail
j'arrive en retard après une récréation*

C'est un mot sans jugement de valeur. Si on dit « Pierre, Gêneur », cela signifie qu'il a gêné le groupe, rien de plus.

Selon les classes, ces « gêneurs » sont comptabilisés sur la semaine et donnent une photographie du comportement de chacun ou de la classe.

Les couleurs sont celles du ciel :

	<p><i>Je suis « BLEU » si j'ai moins de 5 gêneurs dans la semaine.</i></p> <p><i>Je suis « BLANC » si j'ai moins de 10 gêneurs dans la semaine.</i></p>
	<p><i>Je suis « GRIS » si j'ai moins de 20 gêneurs dans la semaine.</i></p> <p><i>Je suis « NOIR » si j'ai plus de 20 gêneurs dans la semaine.</i></p>

5. La classe à points bonus : Une piste de réflexion, en place depuis la rentrée 2020. (Autour de l'enseignement explicite des comportements)

Le fonctionnement en ceinture a pour principal objectif de motiver chaque élève "à grandir", à devenir plus responsable en améliorant son comportement. Pour une grande majorité d'enfants, ça fonctionne, ils montent petit à petit l'échelle des ceintures. Pour quelques-uns, on constate des "enlisements", une envie pour certains de monter sans pouvoir y parvenir ! Pas de positif pour eux, même si dès la plus basse ceinture certains droits sont acquis.

Principes :

L'idée est d'améliorer, d'impulser l'esprit coopératif et une dynamique positive de vie de classe. Impliquer tous les élèves pour gagner un "temps bonus" pour la classe, une récompense collective aux efforts fournis d'un point de vue comportemental, afin d'encourager les élèves à adopter un comportement favorable au bien-être de tous et aux apprentissages, de s'entraider, de s'encourager.

Fonctionnement :

Cela fonctionne sur la semaine ; le bilan (nombre des points bonus collectés) a lieu pendant le Conseil à la fin de la semaine.

Est affiché :

COMMENT LA CLASSE PEUT GAGNER DES JETONS ?

Respect de soi et des autres :

Elle est bleue en vie collective (3 jetons) - Elle est blanche en vie collective (1 jeton) - Elle est grise en vie collective (0 jeton) - Elle est noire en vie collective (-3 jetons)

(NB : les gêneurs individuels sont devenus collectifs)

Respect de la classe :

Elle a été rangée tous les soirs : pas de papiers par terre, chacun a rangé ses affaires (2 jetons, 1 jeton si quelques oublis) - Tout le monde a remonté sa chaise tous les soirs (sauf mercredi) (2 jetons), 1 oubli par semaine (1 jeton) - Tous les métiers ont été faits (2 jetons), quelques oublis (1 jeton) - Le matériel de la classe a été rangé au fur et à mesure (2 jetons)

Respect des règles de l'école :

Tout le monde a son permis de circuler (2 jetons) - Les conflits possibles ont été résolus pacifiquement (1 jeton) - Tout le monde a respecté les jeux collectifs et tous ceux qui le voulaient ont pu jouer (1 jeton) - Tout le monde a utilisé un langage approprié (pas de vulgarité) (1 jeton) - Tout le monde a obéi aux adultes de l'école et personne n'a été renvoyé de classe (2 jetons)

Respect des règles de la cantine :

Tout le monde a respecté les règles de la cantine et a conservé ses points sur son permis (2 jetons)
Au maximum, la classe peut obtenir 20 jetons par semaine

En début d'année, le Conseil a choisi et voté comment les points bonus seraient convertis.

Ex : 50 points une heure d'activités libres, 200 points, une sortie d'une journée.

A ce jour, le bilan est positif ; il reste des axes d'amélioration sur le nombre de points gagnés, leur conversion, mais l'esprit collectif est à conserver.

6. Equipes et chef d'équipes/tutorat/SOS

Equipes et chefs d'équipe

"Des équipes permanentes peuvent servir à la fois de refuge et de lieu d'entraînement, d'apprentissage scolaire et sociaux, captent et localisent de salutaires « transferts latéraux ». Des chefs d'équipe focalisant certains problèmes délicats laissent l'adulte partiellement « hors du coup », ce qui lui permet de rester vigilant et disponible.

Pour que la prise en charge et l'entraide jouent, il est donc important que ces équipes soient hétérogènes quant aux caractères et aux niveaux scolaires. »

« L'équipe est le lieu de référence privilégié de l'individu. »

« Comme toute institution, toute organisation, le système a ses limites. En particulier, s'il n'y a pas suffisamment de « grands » (hautes ceintures de comportement) pour assumer le rôle de chef d'équipe. »

Une journée en classe coopérative – René Laffite

Principes :

Les équipes : ce sont concrètement des tables réunies ensemble (ilots) où peuvent s'asseoir de 4 à 6 enfants. Leur objectif est de créer un lieu où l'enfant se sente en sécurité, a ses repères, peut se faire aider par un autre. C'est une mini-société gérée par l'équipe elle-même sous la dépendance des lois et des règles connues.

Chaque équipe est sous la « tutelle » d'un responsable d'équipe.

Fonctionnement :

Constitution des équipes :

Elles se constituent après un sociogramme : on demande à chacun en secret, le nom de deux personnes :

- à côté de qui il peut travailler
- à côté de qui il ne peut pas travailler
- afin de désigner le responsable d'équipe, selon les ceintures :
 - à qui il accepte d'obéir
 - à qui il refuse d'obéir

Ce sociogramme permet à l'adulte de constituer des équipes homogènes prenant en compte les souhaits de chacun.

Ces questions ne concernent donc que les relations nécessaires au travail de la classe. La connaissance des enfants est indispensable pour la constitution de ces équipes qui se mettent en place pour une période voire un trimestre.

Chaque équipe a son chef d'équipe qui peut être secondé. Des réunions de chefs d'équipe ont lieu régulièrement pour aider les enfants dans leur tâche. Si des propositions sont faites, elles remontent au Conseil de la classe.

Le chef d'équipe : Double rôle

1. Aide :
 - quand l'enseignant est occupé : il peut aiguiller, aider l'enfant qui a une question
 - veille au respect du rangement du matériel nécessaire au travail
 - rappelle à chacun son métier si besoin
 - reformule une consigne si nécessaire

2. Responsable :
 - du travail de l'équipe dont il est le porte-parole
 - du respect des décisions du Conseil
 - de la vie dans l'équipe
 - du respect de la Loi "on ne gêne pas"

Comment l'aider dans sa fonction ?

L'enseignant rappelle qu'on obéit au Chef d'équipe et en cas de désaccord on en parle au Conseil.

Il valorise le rôle en :

- mettant en place la réunion des chefs d'équipe puis par le Conseil
- rappelant la règle plutôt que déclarer le chef d'équipe "Gêneur"

Réunion de chefs d'équipe

Pour qu'elle fonctionne, elle doit être régulière et à temps fixe.

Ex : une fois par semaine, 1/4 d'heure avant la reprise du vendredi midi

Tous les chefs d'équipe sont présents ; les enfants « ceinture verte » s'ils le désirent peuvent y assister. L'adulte préside cette réunion en essayant de dédramatiser les problèmes. Quand un chef d'équipe signale sa difficulté, s'il s'aperçoit que d'autres ont la même, c'est plus facile à accepter.

Des décisions peuvent être prises à cette réunion puis ratifiées en Conseil. Ces décisions sont notées dans le cahier du Conseil.

Tutorat et SOS

Principes :

Contrairement aux équipes le tutorat est individuel.

On peut être tuteur d'un enfant en particulier : un nouveau dans l'école, un enfant qui a particulièrement besoin d'attention, tant au niveau scolaire que du comportement. La durée est indéfinie, tant que le tuteur en a besoin.

On peut être « tuteur » d'une matière, le référent dans un domaine.

Fonctionnement :

Tutorat individuel : il est demandé ou proposé au Conseil ; par l'enfant demandeur ou par l'enseignant.

Le tuteur de matière « le SOS » :

A chacun en début d'année, est demandé dans quel domaine il pense être capable d'aider. L'idéal étant que chacun soit SOS de quelque chose.

Il peut y avoir plusieurs SOS du même domaine : par exemple, géométrie, gestion des affaires, etc.

La liste des SOS est affichée et chacun peut s'y référer s'il en a besoin lors des temps de travail individuel.

Annexe 6 : référent et tuteur

LE SCOLAIRE : Fonctionnement dans ma classe de CM2

7. Le travail autonome

8. Textes libres, textes à sujet libre/Choix de textes

9. Le travail de groupe

10. Le travail collectif

7. Le travail autonome : le temps d'activités personnelles TAP

Rappel théorique :

Les « **pédagogies de l'autonomie** », ces dispositifs scolaires où « tout le monde ne fait pas la même chose au même moment » (Lahire, 2001), où l'autonomie est à la fois un moyen et un but, font reposer implicitement l'exercice de l'autonomie des élèves, notamment celle du choix des activités à réaliser et des procédures à adopter, sur trois caractéristiques de ces dispositifs : la transparence (explicitation à l'élève de l'emploi du temps, des compétences visées, des critères d'évaluation, etc.), l'objectivation (l'activité des élèves s'appuie sur des savoirs, des informations disponibles dans des manuels, des livres, etc.) et la publicisation (savoirs, règles et consignes sont visibles par toutes et tous). L'intériorisation de ces normes peut être considérée comme un levier de réussite quand les conditions en sont réunies : « des élèves socialement préparés à cela par leurs familles » et « des conditions matérielles-institutionnelles favorables » (Lahire, 2001). Mais « considérer l'autonomie comme déjà-là, sans travailler à la construire est susceptible de produire et de creuser des inégalités dans les apprentissages. » (Raab, 2014).

Principes :

Après discussion et pour ne pas confondre avec les temps de TA (travail autonome) au secondaire qui sont un peu différents, le Niveau 1 a rebaptisé ces temps TAP : Temps d'Activités Personnelles.

Si l'on trouve dans toutes les classes (y compris au collège et au lycée) des temps de Travail Autonome, sa forme, sa fréquence et son contenu varient en fonction de l'âge des élèves mais les objectifs restent les mêmes.

Deux objectifs majeurs :

1 - Se prendre en charge/Travailler seul

2- Avancer à son rythme et progresser.

Le but est donc de les amener à progresser en se prenant en charge.

Son contenu :

- 1 Le TAP s'articule principalement autour du français et des mathématiques.
- 2 Le plus souvent c'est un temps d'entraînement personnel qui vise à consolider les connaissances et à donner un élargissement pour certains ; mais ça peut être des activités de découverte de notion.
- 3 Ce sont des activités en fonction des besoins, des possibilités et des choix des enfants.

Fonctionnement :

Plusieurs plages horaires définies dans l'emploi du temps sont allouées à ce temps et les enfants peuvent faire plus « de TAP » quand ils ont fini un travail.

Il y a 2 grands types de fonctionnement :

Fonctionnement avec plan de travail :

C'est une liste de travaux à faire sur une période donnée ou pas.

Si la période est donnée, c'est en général 2 ou 3 semaines ce qui permet à chaque enfant d'organiser ses travaux à son propre rythme.

Le plan peut être évalué selon certains critères :

- travail terminé.
- travail montré régulièrement.
- correction des erreurs avec précision, auto-correction.
- présentation et soin des travaux.

Les avantages de ce fonctionnement :

- Toutes les matières sont travaillées.
- L'enseignant peut s'organiser sur le reste de la semaine en fonction de ce qui a été proposé.

Les écueils de ce fonctionnement :

- Le critère « travail terminé » prend le pas sur le reste : le travail est bâclé pour rester dans le temps donné. Pour y remédier, on peut réduire le nombre de travaux obligatoires et donner plus de travaux facultatifs.
- Certains travaux sont liés à la progression de la classe.
- Les enfants n'ont que le choix de l'ordre dans lequel ils effectuent leurs travaux.
- S'il n'y a pas de limite de date, il y a un grand décalage entre les enfants.

(Ce sont ces écueils ainsi que mon passage en CP qui m'ont fait passer au type de fonctionnement suivant.)

Fonctionnement sans plan de travail :

Dès le début de l'année, tous les travaux sont donnés : sous forme de fichier individuel (ex : fichier de calcul mental), sous forme de matériel collectif (Coin-Lecture).

Les enfants choisissent selon leur envie, leurs besoins de réaliser tel ou tel travail.

Les avantages de ce fonctionnement :

- Moins de travail bâclé : il n'y a aucune date de début, ni de fin.
- Les enfants plus lents ont le temps de travailler
- Les enfants peuvent être amenés à retravailler des domaines déjà vus en classe ou pas encore vus en classe et confortent ou avancent dans les acquis.

Les écueils de ce fonctionnement :

-Les enfants ont tendance à choisir les matières qu'ils préfèrent et où ils sont le plus performant.

Il faut donc gérer le panachage. Est affichée en classe, la progression de chacun pour chaque domaine, ce qui crée non pas une compétition mais plutôt une émulation.

A l'heure actuelle au Niveau 1, toutes les classes travaillent avec plan de travail sans limite de date. Les plus petites classes s'organisent autour d'un plan de travail écrit.

Organisation

Les Activités proposées en CM2 en 2020/2021 :

Rallye-Lecture Histoire : livre de lecture autour d'un personnage avec fiche de lecture compréhension (Bayard - Romans doc)

Coin-Lecture : fiches individuelles autocorrectives, progressives et différenciées selon le niveau de lecture (fichier MDI)

Matériel PIDAPI* (Parcours Individualisés et Différenciés des Apprentissages en Pédagogie Institutionnelle) : grammaire et orthographe

Fichiers individuels de calcul mental et de géométrie (JOCATOP)

**PIDAPI, c'est aussi une association loi 1901. Près de 300 adhérents partagent sur la liste de discussion pour adapter l'utilisation de l'outil à leur quotidien de classe. Des colloques sont organisés conjointement avec l'ICEM34.*

La correction du travail se fait dans certains cas avec un matériel pédagogique spécifique qui permet une autocorrection. Sinon, une correction individuelle est faite par l'enseignant avec autant "d'aller-retour" que nécessaire.

L'implication et l'organisation de l'enfant face au TAP apparaissent dans le bulletin.

C'est un temps « extraordinaire » : chacun est à sa tâche, personne ne fait rien, personne ne fait comme son voisin, les uns aident les autres et l'enseignant est là en dernier recours pour explications, validation des travaux. La différenciation prend tout son sens lors de ces moments.

Annexe 7 : le TAP

Annexe 8 : plan de travail en CP - sans limite de date

Annexe 9 : plan de travail en CM2 - avec limite de date

8. Textes libres, textes à sujet libre ou sujet donné - Choix de textes

Fonctionnement :

Les textes libres :

On écrit quand on veut, comme on veut, à la maison, pendant les récréations, pendant un temps de travail personnel, sur le sujet qu'on veut. Il a vocation à être lu.

Les textes libres présentés sont « bruts ». Aucune correction de l'adulte n'y a été faite. (voir le paragraphe : mise au point collective).

Les textes à sujet libre ou donné :

Contrairement aux textes libres, c'est l'aboutissement d'un travail. Après une période de travail sur le conte, le dialogue ..., les enfants sont amenés à écrire leur texte.

Les enfants rédigent à partir d'un plan, d'un brouillon, certains appellent ça « le 1er jet » ; ils ont à leur disposition tout un arsenal qui peut les aider : un dictionnaire, un mémo de conjugaison, l'adulte... ; il est « corrigé » par l'enseignant et selon un code de correction, l'enfant seul ou en binôme retravaille les passages, les mots, le style du texte. Il y a donc plusieurs allers et retours. Sera présentée au choix de texte, la version corrigée par l'enfant.

Le choix de textes :

On communique son texte en le lisant lors d'un choix de textes.

Pour les textes libres, chaque semaine (quinzaine), pour les textes « rédaction » à la fin de la période de travail, a lieu un choix de textes.

Présente qui veut : il n'y a pas obligation pour tous de présenter.

Cet autre temps de parole, comme les Conseils, le « Quoi de neuf », peut être présidé par l'enseignant ou un enfant. Les Lois sont toujours les mêmes : on ne se moque pas, on écoute celui qui parle, on demande la parole.

Un enfant assure le secrétariat : sont notés au tableau, les titres des textes (on évite l'auteur : on choisit un texte pas son auteur).

Le déroulement du vote est assuré par le secrétaire : il relit les titres des textes et on vote. Selon le nombre de textes, on peut voter 2 fois. On peut voter à bulletin secret, en levant la main les yeux fermés, ouverts. L'adulte a le double de voix par rapport aux enfants : il vote son coup de cœur et il vote en tant qu'enseignant. (Il m'arrive de voter pour quelqu'un qui n'a aucune voix pour positiver).

Est reporté dans le cahier de secrétariat : la date, le nom du président, du secrétaire, l'auteur et le titre des textes présentés, le nombre de voix obtenues pour chacun des textes, le(s) titre(s) élu(s).

Pour les textes libres, un seul texte est élu donnant lieu à une « mise au point collective » pour les autres, on peut décider de choisir les 3 premiers.

Pour finir, le ou les textes sont diffusés : journal de classe, de l'école, bibliothèque, etc.

La mise au point collective :

Si on est libre de tout écrire, on ne peut diffuser n'importe quoi. Le texte élu devant être publié, il va être retravaillé collectivement ; selon les classes, on travaille à l'oral, à l'écrit, tout le texte, certaines parties du texte, par petits groupes, en classe entière.

On retravaille (collectivement) :

1- les erreurs d'orthographe, les erreurs de grammaire : c'est la toilette du texte

2 - le style : les répétitions, la concordance des temps

On peut exploiter ce texte une fois sa mise au point terminée :

Lecture, conjugaison, grammaire (exemple en grammaire : repérer les adjectifs)

Quand le texte est mis au point, il est ensuite diffusé (blog, journal, cahier, etc).

En conclusion :

Le texte libre : ce n'est pas une rédaction c'est un écrit de communication. L'enfant qui le présente veut que son texte soit connu de tous.

On écrit puis on apprend via la mise au point collective.

Le fait de travailler sur un écrit d'un des enfants de la classe apporte une motivation supplémentaire au travail de recherches.

Dans un texte libre, on écrit puis on apprend.

Le texte à sujet libre ou donné : la rédaction : on apprend des techniques d'écriture (ex : pour le conte, on apprend la structure, la conjugaison passé simple/imparfait, le dialogue etc.) et on écrit.

Dans un texte à sujet libre ou donné, on apprend puis on écrit.

9. Le travail de groupe

Rappel théorique :

Roger Cousinet parle de « travail libre par groupe » lorsque l'élève choisit :

- 1) La composition de son groupe de travail (les groupes peuvent se recomposer en cours de projet),
- 2) La thématique de son sujet (pas de thème imposé),
- 3) Le temps nécessaire pour aller jusqu'au bout de son projet.

Principes :

A La Source, entre 2017 et 2019, une grande enquête pilotée par le Conseil Pédagogique (instance réunissant la direction, des représentants des enseignants, des parents) auprès des enseignants et des élèves des 3 niveaux a fait émerger que :

Le travail libre par groupe existe encore dans certains domaines mais il existe aussi du travail de groupe (ou travail d'équipe) et vise davantage l'acquisition de compétences centrées sur les savoir-faire que sur les savoirs : « Apprendre à travailler ensemble ».

Le travail de groupe est complémentaire du « cours magistral ».

D'après les enseignants de tous niveaux, le travail de groupe favorise :

- la cohésion, l'entraide et les échanges entre élèves (27% des réponses) : confronter ses idées, parler sans crainte du regard des autres, apprendre à s'écouter...
- leur autonomie
- la solidité de leurs apprentissages
- leur motivation et leur curiosité
- une interaction positive entre enseignant et élèves
- l'implication des élèves les plus en difficulté, la stimulation des moins entreprenants

D'après les élèves, le travail de groupe favorise :

- L'entraide entre élèves (20 et 21% des 5^e et 4^e)
- C'est plus amusant, plus motivant : « être avec ses copains »
- La mise en commun des idées (76% des terminales)

Il n'existe plus à La Source de travail de groupe tel que Roger Cousinet l'avait défini : mais il y a, à tous les niveaux, une véritable « culture du travail de groupe ».

Le travail de groupe donne la possibilité aux enfants de :

- produire plus efficacement
- unir les compétences pour être plus fort face à un obstacle ou but commun.

Il faut donc apprendre :

- à écouter les autres, les respecter et leur faire confiance,
- s'exprimer et argumenter et accepter les remarques.

Finalement, le groupe produit une réalisation commune grâce à l'addition et la collaboration de chacun.

Fonctionnement : Deux types de fonctionnement selon le travail proposé :

Le travail en groupe librement constitué

L'intérêt, c'est de travailler avec ses camarades, des personnes que l'on connaît, apprécie.

L'inconvénient, c'est que les équipes constituées ne soient pas homogènes.

Le travail en groupe constitué par l'enseignant.

L'intérêt, c'est de constituer des groupes homogènes où chacun a sa place.

L'inconvénient, c'est que les équipes constituées réunissent des personnalités qui ne s'entendent pas et que le travail n'avance pas, que seuls les élèves les plus compétents s'engagent dans l'activité intellectuelle.

Un travail d'exposé se fait en équipe librement constituée ; c'est un travail de longue haleine, le sujet est choisi par l'équipe.

La résolution d'un exercice se fait en équipe fixe, les équipes de classe déjà organisées.

Organisation

Présentation de la consigne de travail par l'enseignant

- L'énoncer et la justifier
- Préciser la durée

Les étapes du travail de groupe :

- Un temps court de réflexion individuelle (en silence), pour que chacun essaie de réaliser la consigne par ses propres moyens, que des stratégies et des questions émergent
- Un temps de travail en groupe (après répartition des fonctions*)
- Un temps court de synthèse, à partir de la remontée des secrétaires (pas forcément tous) et de l'avis de l'enseignant
- Une trace écrite ou une conclusion formelle

Répartition des fonctions :

- Référent du temps (il rappelle le temps qu'il reste pour exécuter la consigne)
- Distributeur de parole (il donne la parole à chacun, pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui participent)
- Secrétaire ou rapporteur de groupe (éventuellement prend les notes pour le compte-rendu)
- Référent du calme (il rappelle la nécessité de calme, le besoin de s'exprimer en chuchotant)
- Référent de la consigne (il rappelle et explique la consigne de travail énoncée par l'adulte)

Selon le nombre de personnes dans le groupe, ces fonctions peuvent se cumuler ; selon le type de travail elles peuvent ne pas être mises en place.

Pour que ce travail soit efficace, les enfants doivent y être confrontés régulièrement, plusieurs fois par semaine.

Il faut aussi que ce travail nécessite une mise en commun des compétences : un exercice un peu difficile, un challenge à réaliser, une énigme à découvrir, un sujet à présenter.

10. Le travail collectif (les méthodes actives)

Principes :

Une méthode active vise à privilégier l'activité de celui qui apprend et non l'activité de celui qui enseigne.

Apprendre en agissant est le concept clé : la connaissance s'acquiert non plus par simple transmission mais par des interactions effectives. Ce n'est pas un processus de transmission mais de transformation.

L'enseignant n'est pas un détenteur de savoir mais il est le facilitateur à l'accès au savoir.

L'enseignant doit rendre les élèves actifs durant les cours afin de briser la passivité et rassembler l'ensemble du groupe, éviter le déclin de leur attention, tester la compréhension, leur permettre de développer des apprentissages plus solides.

Le rôle de l'enseignant sera davantage d'approvisionner, de stimuler l'élève pour qu'il construise sa connaissance ou qu'il interagisse avec d'autres pour la développer.

Fonctionnement :

Chaque notion est abordée en 4 étapes :

- La phase de recherches :

C'est la phase où l'enseignant par le jeu de questions/réponses, par des recherches en équipe, par un retour sur les notions vues les années précédentes fait émerger les représentations des

élèves et les amène collectivement à ce qu'il veut qu'ils apprennent. En faisant appel à leurs souvenirs, à leur connaissance, c'est un temps où tous les élèves sont actifs.

Cette phase permet à l'enseignant d'ajuster les séances à venir en fonction du retour des élèves.

- La phase de bilans

Après la phase de recherches, l'enseignant donne la règle, exprime avec ses mots la notion. (Dans certaines classes, le bilan est élaboré par le groupe et devient le bilan à apprendre.)

- La phase d'entraînement

C'est la phase d'appropriation proprement dite. Ce sont des exercices structuraux avec une correction formative collective qui permet de reprendre pour certains la notion.

Cette phase peut avoir lieu sur plusieurs séances et elle alterne des temps en collectif, en équipe, en individuel.

Cette phase permet à chacun de reprendre la notion s'il n'a pas compris, de redemander à l'enseignant ou à ses pairs des explications complémentaires.

- La phase d'évaluation

C'est la phase qui permet de voir ce que chacun a compris.

11. L'emploi du temps

Un enfant comme un adulte ne peut soutenir son attention très longtemps : de 5 minutes pour les petits à 20/30 minutes maximum pour les autres.

Il est donc important d'alterner des moments de collectif, d'individuels, de pause.

Sur une séquence d'une heure, on essaiera de commencer par un travail de collectif en questions/réponses qui représente un moment actif où chacun est sollicité puis on finira par un travail individuel. Une bonne règle de base à suivre est pour chaque 50/60 minutes de cours ; avoir trois activités différentes : collectif, groupe, individuel.

Sur une journée, on essaiera de placer au moins, un travail en équipe/groupe, du travail autonome autour du TAP.

En conclusion

On dit souvent « L'Ecole Nouvelle : une école qui se renouvelle. » Bien sûr, elle doit se renouveler, être en accord avec la société, avec les recherches, avec les innovations. Mais elle doit garder ses valeurs et en ligne de mire : le respect de la personne, le bien-être de l'individu, le travail à moduler selon chacun, le travail en groupe, l'autonomie.

Cet écrit est un compte-rendu de pratiques à un instant T. Comme je l'ai déjà signalé, ces pratiques ont évolué au fil du temps : en fonction des générations d'enfants qui sont passées, en fonction des collègues avec qui j'ai travaillé et échangé. Le travail et les échanges entre collègues sont le moteur de cette évolution.

Ces pratiques fonctionnent aussi car elles sont le résultat d'un travail de l'équipe entière et des pratiques communes, incontournables. Travailler à La Source, c'est une grande chance car toute initiative est respectée, prise en compte, à condition de rester dans le cadre imposé par le projet d'Ecole.

On est soumis à ce cadre comme les enfants : l'autonomie n'existe que si elle est encadrée. L'autonomie, ce n'est pas le laisser-faire, c'est donner la possibilité à chacun de pouvoir travailler avec sa personnalité en fonction de l'objectif visé.

Notre objectif, mon objectif : que l'enfant acquiert des savoirs, acquiert un esprit critique, travaille pour lui, pour son plaisir et pas uniquement pour faire plaisir à ses parents ou à l'enseignant, que tous soient là pour l'aider à grandir, à se construire, à se respecter, à respecter les autres, à assumer qui il est, ce qu'il pense.

Nous sommes des enseignants certes mais nous sommes aussi des accompagnateurs.

Nicole SENON-PARACHEY - Année 2021

ANNEXES :

1 : Fiche animation Conseil de classe

FICHE GUIDE

Animation : conseil de classe



1) Le président vérifie que chacun est bien assis dans le cercle.

Il demande le : **feu rouge**

2) "Je déclare le Conseil du ouvert.

" Les gêneurs trois fois seront exclus et ne pourront plus participer"

Il nomme le secrétaire et les ministres.

3) Il fait relire le dernier compte-rendu :

" Qui a quelque chose à dire sur le dernier compte-rendu ?"

Faire corriger le compte-rendu si besoin

4) Donne la parole au ministre ordre du jour.

5) Passer la parole au fur et à mesure

Veiller à ce que la parole circule, essayer de limiter les discussions, faire conclure.

6) Quand l'ordre du jour est fini : "Je déclare le Conseil terminé"

N.B. : pour les critiques, problèmes repasser la parole à l'enseignant.

2 Fiches guide des métiers

Casier



Que dois-je faire ?

Je vérifie que les casiers sont bien rangés.

Quand dois-je faire mon métier ?

Je le fais régulièrement dans la semaine, le matin sur le temps de vie de classe ou en partant.

Comment dois-je faire mon métier ?

Je regarde les casiers, sans fouiller et s'il est mal rangé, je le dis à l'enfant concerné ou écris son nom sur un tableau.

Où fais-je mon métier ?

Il se fait dans la classe.

Qui peut faire le métier ?

Tout enfant de la classe peut faire ce métier.

Combien d'enfants font le métier ? 2

Chaises du Conseil



Que dois-je faire ?

Je dois installer les chaises pour le Conseil.

Quand dois-je faire mon métier ?

Je le fais pendant la récréation qui précède le Conseil.

Comment dois-je faire mon métier ?

Je reste en classe pour installer les chaises en rond autant de chaises que de participants. J'installe les cavaliers du président, du secrétaire et des ministres.

Où fais-je mon métier ?

Il se fait en classe.

Qui peut faire le métier ?

Tout enfant de la classe peut faire ce métier.

Combien d'enfants font le métier ? 2

FICHE GUIDE

ANIMATION : VIE DE CLASSE/QUOI DE NEUF



1) L'animateur vérifie que chacun s'installe à sa place à 8H50 :

Il demande le : **feu rouge**

2) "Je déclare le : temps de vie de classe ouvert / le « Quoi de neuf » ouvert

" Les gêneurs trois fois seront exclus et ne pourront plus y participer. "

" « Qui a quelque chose à dire sur la classe : informations, questions... ? »

Il donne la parole aux enfants qui lèvent la main

« Y a-t-il un métier à faire ? »

3) Si quoi de neuf : « Qui veut intervenir au « Quoi de neuf » pour une information personnelle ? » ordre des cartons, d'inscription. (Selon organisation)

A 9 h 05, au plus tard, il déclare :

« Je déclare le temps de la vie de la classe terminé »

4) « Je passe la parole à Nicole ou ... »

4 Ceintures de comportement (Sylvain Connac)

DEFINITION DES COULEURS DE CEINTURES DE COMPORTEMENT

- **Ceinture blanche de comportement :**
Dérange le travail des enfants de la classe

- **Ceinture jaune de comportement :**
Fait des efforts pour faire son travail sans déranger les autres

- **Ceinture orange de comportement :**
Ne dérange pas la classe

- **Ceinture verte de comportement :**
Rend des services à la classe et/ou à d'autres enfants

- **Ceinture bleue de comportement :**
Pense aux intérêts de la classe avant de penser aux siens
Accorde au moins autant d'importance à l'autre qu'à soi-même

- **Ceinture marron de comportement :**
Est en mesure de faire fonctionner la classe
Sait résoudre des problèmes qui dérangent toute la classe

Les repères fournis dans la grille des ceintures de comportement ne sont que des indicateurs de comportement. L'attribution d'une ceinture correspond à la manifestation bien plus globale d'une attitude responsable dans la classe.

GRILLES DE CEINTURES DE COMPORTEMENTS RESPONSABLES

Indicateurs

Travail – Matériel – Relations – Autonomie - Responsabilités

BLANC	<ul style="list-style-type: none"> • <i>je fais souvent du bruit dans la classe</i> • <i>je perds et abîme le matériel</i> • <i>j'utilise la violence pour régler mes problèmes</i> • <i>je ne travaille</i> • <i>je n'ai pas de métier</i>
JAUNE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>je suis propre et utilise les toilettes</i> • <i>je travaille un peu</i> • <i>j'ai une partie de mon matériel</i> • <i>je ne fais pas trop de bruit dans la classe</i> • <i>j'essaie de faire ce qu'on me demande</i> • <i>j'ai un métier facile</i> • <i>je fais des propositions de projets personnels</i> • <i>je ne pose pas de problème lors des sorties</i>
ORANGE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>je range le matériel collectif</i> • <i>je me sers du message clair et du conseil pour régler mes conflits</i> • <i>je réalise sérieusement mon métier facile</i> • <i>je termine les travaux que l'on m'a demandés</i> • <i>je ne suis pas dangereux pour moi et les autres</i> • <i>je respecte les distributions de parole</i> • <i>j'ai tout mon matériel</i> • <i>je demande de l'aide quand j'en ai besoin</i>
VERT	<ul style="list-style-type: none"> • <i>je prends soin du matériel collectif</i> • <i>j'ai un métier difficile</i> • <i>je mène à bien mes projets personnels</i> • <i>je sais aider quelqu'un</i> • <i>j'apporte des informations dans la classe</i> • <i>je fais des propositions pour régler des problèmes</i> • <i>je reconnais mes erreurs</i>
BLEU	<ul style="list-style-type: none"> • <i>je réalise sérieusement les métiers difficiles</i> • <i>je tiens compte des avis différents du mien</i> • <i>je sais présider efficacement</i> • <i>je suis tuteur</i> • <i>je ne change pas de comportement en l'absence de l'enseignant</i> • <i>je me montre attentif aux enfants les moins appréciés</i>
MARRON	<ul style="list-style-type: none"> • <i>je suis un tuteur apprécié</i> • <i>je sais aider la classe sans l'enseignant</i> • <i>je fais des propositions de projets pour la classe</i> • <i>je sais répondre aux questions concernant le fonctionnement de la classe</i>
NOIR	<ul style="list-style-type: none"> • <i>je sais user de mon droit de veto sans en abuser</i>

RESPONSABILITES ET LIBERTES

Liens entre ceintures de comportement et libertés individuelles

Il peut arriver que des élèves demandent (voire obtiennent) des ceintures pour les libertés qui y sont associées, et non parce que de véritables changements ont opéré dans la prise en compte de l'existence de l'autre. Certains élèves recherchent un changement de couleur pour obtenir une sorte de privilège. Cet « effet carotte » n'est pas cohérent avec l'esprit des ceintures de comportements responsables parce que grandir diffère d'obtenir pour consommer.

Deux approches sont envisageables pour éviter que les élèves associent ceintures et récompenses :

- Ne pas associer de libertés précises aux ceintures et les organiser autrement au sein de la classe (sous forme de permis, métiers, roulements, règles, ...). Cela règle le problème de la « carotte », mais cela complexifie l'organisation des libertés. De plus, manifester un comportement responsable devrait permettre davantage de confiance accordée, et donc un champ de libertés plus étendu.
- Associer des libertés progressives selon les ceintures et, en même temps, augmenter les risques de sanctions éducatives en cas d'infraction. Par exemple, si un élève devient ceinture verte, il est dispensé de faire le rang pour descendre en récréation. Mais un non-respect du calme dans la classe peut lui « coûter » double en avertissement qu'en tant que ceinture orange. Ainsi, les élèves apprennent la responsabilité par l'exercice ordinaire de libertés. Changer de ceinture engage à davantage de responsabilité.

Voici une liste non-exhaustive de libertés que l'on peut ouvrir au sein de la conduite d'une classe à l'école primaire :

- se déplacer dans la classe
- se déplacer dans l'école
- descendre seul en récréation
- remonter seul de récréation
- se rendre seul de la classe aux toilettes
- avoir un métier dans la classe (à décliner selon l'importance des métiers)
- donner son avis lors des moments de parole
- participer aux votes
- présider un « Quoi de neuf ? »
- présider un « Bilan-météo »
- présider un « conseil »
- être référent d'équipe
- accompagner un élève hors de la classe
- être trésorier de la classe
- accueillir les invités
- participer à la décision des ceintures de comportement
- rester en classe pendant les récréations
- passer le brevet de tuteur
- travailler en BDC
- choisir ses ateliers
- être président du jour
- Avoir son permis de circulation libre et responsable

CEINTURES DE COMPORTEMENT

Cycle III - CM2



CEINTURE NOIRE : "Je suis en mesure de faire fonctionner la classe"

<input type="checkbox"/>	Je respecte les critères des ceintures précédentes	Je peux présider un Conseil
<input type="checkbox"/>	Je sais régler mes conflits	Je choisis mon activité lors des temps libres (tablette, jeux ...)
<input type="checkbox"/>	Je sais gérer mon temps libre	
<input type="checkbox"/>	J'ai pris en charge correctement plusieurs métiers	
<input type="checkbox"/>	Je sais présider un Conseil avec aide	
<input type="checkbox"/>	Je sais être responsable d'équipe, tuteur, SOS	

CEINTURE BLEUE : "Je suis positif et actif pour moi-même et le groupe"

<input type="checkbox"/>	Je respecte les critères des ceintures précédentes	Je peux présider un conseil avec aide
<input type="checkbox"/>	Je participe aux temps collectifs, Conseil etc.	
<input type="checkbox"/>	Je fais toujours mon travail maison	Je peux être responsable d'équipe
<input type="checkbox"/>	Je travaille en équipe	
<input type="checkbox"/>	Je sais animer un temps collectif (sauf Conseil)	Je choisis mon lieu de récréation (mais pas en classe avant 12h45)
<input type="checkbox"/>	J'utilise efficacement les aides proposées (tuteur, SOS, APC ...)	
<input type="checkbox"/>	Je respecte toujours les règles de la classe et des intervenants	
<input type="checkbox"/>	Je respecte toujours les règles de la salle à manger	Je peux sortir avec autorisation
<input type="checkbox"/>	Je respecte toujours les règles de l'école	

CEINTURE VERTE : "Je travaille dans de bonnes conditions et rends des services au groupe"

<input type="checkbox"/>	Je respecte les critères des ceintures précédentes	Je peux animer un temps collectif (sauf Conseil)
<input type="checkbox"/>	Je prends la parole en classe	Je peux aider le responsable d'équipe
<input type="checkbox"/>	Je fais correctement mon métier	
<input type="checkbox"/>	Je soigne la présentation de mes cahiers	
<input type="checkbox"/>	Je fais régulièrement mon travail maison	Je peux travailler en groupe
<input type="checkbox"/>	Je me tiens correctement à la salle à manger	Je demande à l'adulte mon lieu de récréation
<input type="checkbox"/>	Je demande de l'aide si besoin (tuteur, SOS, APC ...)	
<input type="checkbox"/>	J'essaie de respecter les règles de la classe et des intervenants	
<input type="checkbox"/>	J'essaie de respecter les règles de la salle à manger	
<input type="checkbox"/>	J'essaie de respecter les règles de l'école	

CEINTURE JAUNE : "Je fais des efforts pour m'investir dans mon travail et dans le groupe"

<input type="checkbox"/>	Je me mets tout seul au travail	L'adulte choisit mon lieu de récréation
<input type="checkbox"/>	J'ai mon matériel pour travailler	Je travaille seul
<input type="checkbox"/>	Je range le matériel	
<input type="checkbox"/>	Je fais un effort pour faire mon métier	
<input type="checkbox"/>	J'essaie de régler mes conflits	
<input type="checkbox"/>	Je connais les règles de la classe et des intervenants	
<input type="checkbox"/>	Je connais les règles de la salle à manger	
<input type="checkbox"/>	Je connais les règles de l'école	

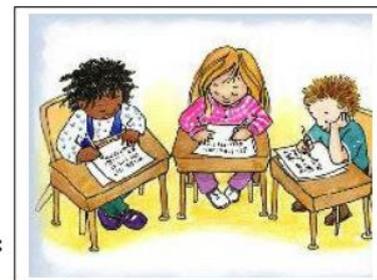
CEINTURE BLANCHE : "J'ai du mal à m'investir dans mon travail et dans le groupe"

J'ai le droit de vote - Je travaille seul - Je peux être SOS

6 Référent et tuteur

LE REFERENT D'EQUIPE :

- 1 - Un référent d'équipe, ça sert à :
aider les enfants qui sont dans son équipe
- 2 - Un référent d'équipe, c'est quelqu'un qui :
aide ses co-équipiers à travailler
- 3 - Une équipe travaille correctement quand :
chacun travaille tout seul - ceux qui ont des difficultés se font aider par un autre
- 4 - Si un référent d'équipe ne respecte pas les règles de la classe :
on lui dit calmement de s'arrêter pour qu'il comprenne - on le critique au conseil
- 5 - Quand un co-équipier n'arrête pas de gêner toute l'équipe :
on en parle au conseil et on cherche une solution
- 6 - Pour choisir les référents d'équipe :
ils sont choisis par l'adulte à partir de leur comportement et selon le sociogramme
- 7 - Un référent d'équipe a le droit de :
faire la même chose que ses équipiers
- 8 - Pour devenir référent d'équipe, il faut :
savoir être un bon coéquipier



LE TUTEUR

- 1 - On souhaite devenir tuteur parce que :
on montre qu'on a grandi
- 2 - Un tuteur, ça sert à :
rendre service aux enfants qui en ont besoin
- 3 - Lorsqu'un enfant dont on s'occupe ne veut pas m'obéir
il n'a pas à obéir, le tuteur n'est pas un chef
- 4 - Lorsqu'un enfant dont on s'occupe dérange la classe :
on lui rappelle les règles de fonctionnement de la classe
- 5 - Lorsqu'un enfant demande de l'aide :
on ne lui donne pas les réponses mais seulement des indices
- 6 - Lorsqu'un enfant dont on s'occupe ne travaille pas :
on l'aide à comprendre s'il n'y arrive pas
- 7 - Lorsqu'un enfant dont on s'occupe n'arrive pas à finir son travail :
on lui explique qu'il peut demander de l'aide
- 8 - Lorsqu'un enfant dont on s'occupe ne me veut plus comme tuteur :
on lui explique comment il peut faire pour changer ou ne plus en avoir
- 9 - Lorsqu'on ne veut plus être le tuteur :
on en parle au conseil de la classe
- 10 - Quand un enfant ne me veut plus de tuteur, cela signifie que :
il pense avoir grandi et il veut essayer de travailler seul



7 Temps d'Activités Personnelles



LE TAP



temps d'activités personnelles



Pendant les temps de TAP, je choisis mon travail :



-  **Coin lecture** (fichier coin lecture + fiche de lecture)
-  **PIDAPI** (fiche PIDAPI + petite feuille de classeur)
-  **Calcul** (fichier calcul)
-  **Géométrie** (fichier géométrie)
-  **Rallye-lecture histoire** (fichier de rallye-lecture + livre + fiche de questions)
-  **Texte libre** (grande feuille de classeur)

Pense à varier ton travail !

8 Plan de travail sans limite de date en CP

PLAN DE TRAVAIL N°1

Prénom :

Commencé le .../... - Terminé le .../...

LECTURE :

- 1 fiche de Coin-Lecture
- 1 fiche Coin-lecture
- 1 livre à lire selon le niveau de lecture
- 1 fiche : jeux sur les mots (lutin gris)

MATHS :

- 1 coloriage magique
- 1 fiche : les nombres de 0 à 69
- 1 fiche : se repérer sur un quadrillage

EXPRESSION ECRITE :

- 1 texte

TRAVAIL AU CHOIX :

-

	Aneïla	Annabelle	Apolline	Eve	J-Baptiste	Julie De	Julie L.	Julien	Lévy	Loïs	Marie	Max	Maxence	Maya	Mélissa	Milo	Nicoll	Nob	Swann	Tatiana	Tom	Valentine	Voilette	
Commencé le																								
Fin le ...																								

PLAN DE TRAVAIL

Période du 4 octobre au 18 octobre

FRANCAIS :

Lecture : 2 fiches de Coin-Lecture

Grammaire : 2 fiches : Genre et nombre du nom

Conjugaison : 2 fiches recherches : L'impératif

Expression écrite : un texte à sujet libre

Travail supplémentaire : Vocabulaire :

MATHS :

Numération : 1 coloriage magique : Les multiples

Opération : 4 opérations selon résultat du test

Travail supplémentaire : Géométrie :

Evaluation :

Mon plan de travail est terminé au jour dit.

J'ai réalisé mon travail sérieusement.

J'ai autocorrigé mon travail.

J'ai montré mon travail régulièrement.

La présentation de mon travail est correcte

Je suis « Bleu » : j'ai respecté les 5 critères ; je reste autonome dans mon organisation.

Je suis « Vert » : j'ai fini mon plan de travail et respecté au moins 2 sur 4 des autres critères.

Je suis « Jaune » : j'ai fini mon plan de travail ; lors du prochain plan de travail, l'enseignant m'aidera dans l'organisation.

Je suis « Blanc » : mon plan de travail n'est pas terminé ; lors du prochain plan de travail, l'enseignant me donnera le travail à faire au jour le jour

Epilogue : Un texte écrit avec mes futures collègues enseignantes pendant ma formation.

ENSEIGNER.

A un jeune jardinier
On donne pour sa première année
Un grand verger à cultiver

Il a donc à s'occuper
De petits arbres très variés
Pommiers, pêchers, poiriers...

C'est avec beaucoup d'amour
Qu'il s'en occupe chaque jour
Il les arrose avec soin
Essayant de répondre aux besoins de chacun

Mais ce n'est pas toujours évident
Je les arrose pourtant bien, dit-il
Le soleil, la terre aride, le vent,
Me rendent la tâche un peu plus difficile.

Heureusement le jardinier garde patience
Et au mois de juin enfin la récompense
Tous les arbres grands ou petits
Quelques soient les intempéries
Ont tous donné des fruits.

Valérie Dupart, Hélène Noiraud, Frédérique Vieillard.
Nathalie Vours, Nicole Senon. Nov. 1983.